



Autonomie : une stratégie nationale, des réponses concrètes en Normandie

Envie Autonomie Normandie réunit son assemblée générale le 29 septembre

Alors que la politique nationale de l'autonomie entre dans une nouvelle phase et que les professionnels du secteur se réunissent cette semaine pour en préciser les priorités et leur déclinaison dans les territoires, Envie Autonomie Normandie tiendra son assemblée générale le 29 septembre prochain

Un rendez-vous qui intervient à un moment charnière : la prévention de la perte d'autonomie s'impose désormais comme une priorité nationale, tandis que plusieurs freins réglementaires à la remise en circulation et à la prise en charge des aides techniques reconditionnées viennent d'être levés.

La Normandie comptait déjà **737 000 habitants de 65 ans ou plus**, soit 22 % de sa population en 2021, et pourrait en compter environ **200 000 de plus d'ici 2050**. Selon l'Insee, 103 400 personnes de 60 ans ou plus étaient déjà en situation de perte d'autonomie dans la région en 2021. Elles pourraient être près de **135 000 en 2050, soit 31 000 personnes supplémentaires (+30 %)**. Parmi elles, le nombre de personnes en perte d'autonomie sévère passerait de 33 300 à 46 000.

Le 22 septembre à Alençon, la CNSA a réuni les acteurs normands de l'autonomie afin de travailler notamment sur les premières feuilles de route territoriales, la coordination des acteurs, le partage des données et la mesure de l'impact des actions. Cette rencontre s'inscrit dans la **Mobilisation France Autonomie**, qui doit préparer la prochaine Conférence nationale de l'autonomie et inscrire davantage les politiques publiques dans les réalités territoriales. Parmi les leviers identifiés par la CNSA pour prévenir ou retarder la perte d'autonomie figurent notamment **l'accès aux aides techniques et l'adaptation du logement**, aux côtés de la nutrition, de l'activité physique, de la mobilité ou encore du repérage précoce des fragilités.

Des avancées réglementaires attendues depuis plusieurs années

Depuis mars 2026, quatorze catégories de dispositifs médicaux à usage individuel peuvent officiellement faire l'objet d'une **remise en bon état d'usage**, notamment les lits médicalisés, les dispositifs de verticalisation, certaines aides à la marche, les aides auditives ainsi que les véhicules pour personnes en situation de handicap.

Une nouvelle étape a été franchie cet été pour les fauteuils roulants et autres véhicules pour personnes en situation de handicap reconditionnés. Une décision publiée au *Journal officiel* le 31 juillet fixe leurs tarifs de prise en charge et leurs prix limites de vente, applicables depuis le **1er septembre 2026**.

Autonomie et pouvoir d'achat : permettre l'accès au bon équipement

Pour Envie Autonomie, l'enjeu n'est pas seulement environnemental.

Collecter du matériel qui n'est plus utilisé, le contrôler, le réparer et le remettre en circulation permet également de proposer des solutions adaptées aux personnes âgées ou en situation de handicap, tout en limitant le coût d'accès aux équipements.

Les aides techniques reconditionnées proposées par Envie Autonomie peuvent être jusqu'à 50 % moins chères que du matériel neuf.

« À l'heure où le vieillissement de la population accroît les besoins en équipements, la question du maintien de l'autonomie rejoint donc directement celle du **pouvoir d'achat des personnes concernées et de leurs familles**. » affirme Vincent Godebout, directeur général d'Envie Autonomie France.

Une réponse déjà ancrée dans les territoires normands

Présente en Normandie à Évreux, Alençon et Caen, Envie Autonomie développe une activité fondée sur la collecte, la remise en état et la redistribution d'aides techniques, tout en associant économie circulaire et emploi.

L'assemblée générale du **29 septembre** sera l'occasion de dresser le bilan de l'activité, d'évoquer les perspectives de développement de la structure et de replacer les réalités observées sur le terrain normand dans le nouveau contexte national de l'autonomie.

Assemblée générale d'Envie Autonomie Normandie

29 septembre 2026

Les journalistes souhaitant rencontrer les responsables d'Envie Autonomie Normandie ou découvrir concrètement le parcours d'une aide technique reconditionnée doivent me contacter : **06 22 78 71 38**

ENVIE AUTONOMIE EVREUX

385 rue Gay Lussac, 27000 EVREUX

Tel : 02 77 12 01 98

mail : envieautonomie27@envie.org

Vincent GODEBOUT

Directeur Général – SCIC ENVIE AUTONOMIE

10, rue Julien Lacroix 75020 PARIS

Tél. : 06.20.94.99.49

<http://www.envieautonomie.org>

Contacts-presse : Marie-Pierre Medouga – Tél/WhatsApp : 06 22 78 71 38 –

agencerp@orange.fr – www.mp-c.eu

FAUTEUIL RECONDITIONNÉ,

**VOUS VOYEZ
LA DIFFÉRENCE ?
IL N'Y EN A PAS !**

RECONDITIONNÉ

NEUF

envie
autonomie

Tout est pareil, et en plus :

- Démarche écologique
- Emploi solidaire
- Achat local
- Économie
- Qualité